

Les tarifs des encarts publicitaires revus à la baisse



Les conseillers municipaux ont fixé les nouveaux tarifs de parution des encarts publicitaires dans la revue municipale le Trait d'union. Les nouveaux montants varient de 50 à 400 euros.

5 nouveaux tarifs et formats sont proposés* :

78 x 40 mm à 50 € / 170 x 40 mm à 100 € / 90 x 78 à 150 € / 168 x 92 à 200€ / 1 page à 400 €.

En savoir plus : [cliquez ici](#).

* Une erreur s'est glissée en page 5 du magazine municipal du mois de mai-juin n° 172. Les tarifs annoncés sont inexacts. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.
Le service communication vous remercie de votre compréhension.